

Qualité Nom Prénom Bâtiment Rue Complément Code Postale Commune Pays

Paris, le XX mars 2020

Objet: FCPI Partenariat & Innovation 2 - Sixième distribution

Cher Investisseur,

Vous êtes détenteur de parts A du Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) PARTENARIAT & INNOVATION 2 (FR0010650614) géré par notre société.

Après une phase d'investissement visant à constituer un portefeuille de sociétés innovantes, le FCPI PARTENARIAT & INNOVATION 2 accompagne ces sociétés dans leur développement et a déjà réalisé plusieurs opérations de cessions.

Les dernières cessions ont permis au FCPI de générer suffisamment de liquidités pour pouvoir procéder à sa sixième distribution, d'un montant unitaire de 0,14€ par part A.

Avec cette sixième distribution, s'ajoutant aux versements de 4€ par part intervenu en janvier 2015, de 10€ par part en novembre 2015, de 2€ par part en juillet 2016, 0,60€ par part en octobre 2017 et de 1€ par part en septembre 2018, vous aurez perçu un montant de 17,74€ par part A, soit 110,9 % du montant de votre souscription.

Cette distribution sera effectuée, à partir du 24 mars 2020, par virement sur votre compte dans l'établissement bancaire qui détient vos parts ou, pour les porteurs en nominatif pur, par chèque.

Pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, cette distribution fait l'objet d'une retenue à la source des contributions sociales au taux de 17,20%.

Une fois la totalité des participations cédées, les produits reçus seront reversés aux porteurs de parts dans le cadre d'une dernière distribution et le fonds sera liquidé définitivement.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Cher Investisseur, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'équipe Small Cap